

HONORAIRES TRANSACTIONS TTC*

Au 01 avril 2017

Honoraires de transaction :

Mandat simple, confiance et exclusif :

De 0 à 25 000€	Forfait 4500,00€
De 25 001€ à 50 000€	Forfait 5000,00€
De 50 001 à 60 000€	10%
De 60 001 à 70 000€	9%
De 70 001 à 80 000€	8,5%
De 80 001 à 90 000€	8%
De 90 001 à 100 000€	7,5%
De 100 001 à 300 000€	7%
De 300 001 à 400 000€	6%
Au-delà de 400 000€	5%

Parking : 10% (Hon. min. 1600,00€)

Honoraires minimum : 4500,00€

Au 01 avril 2017

Commerce : 10%

*Honoraires non rétroactifs

TARIFS : Administration de biens, Gestion immobilière, Location

Honoraires de location:

LOCATION HABITATION, MIXTE ET MEUBLEE + LOCATION RESIDENCE SECONDAIRE

Zone géographique dans laquelle est situé le bien loué :

BLOIS, MER, OUZOUEUR LE MARCHE = Zone « non tendue »

Les honoraires de location des locaux d'habitation et meublés soumis à la loi du 6 Juillet 1989 sont partagés entre locataire et propriétaire. Le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal aux plafonds fixés par le décret n°2014-890 du 1^{er} août 2014.

A la charge du LOCATAIRE

- Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail
 - 7.5% TTC du loyer annuel hors charge, plafonné à 8€ TTC le m²
- Honoraires de réalisation de l'état des lieux
 - Forfait de 100 € TTC, plafonné à 3 € TTC par m²

A La charge du BAILLEUR

- Honoraires d'entremise et de négociation : Forfait 20 € TTC – offert en gestion par l'agence
- Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail
 - 7.5% TTC du loyer annuel hors charges, plafonné à 8€ TTC le m²
- Honoraires de réalisation de l'état des lieux
 - Forfait de 100 € TTC, plafonné à 3 € TTC par m²

BAIL COMMERCIAL (9 ans)

10 % TTC du loyer annuel hors charges (TVA 20 %)

Recherche locataire + Etablissement du Bail + Etat des lieux, à la charge du preneur

BAIL PRECAIRE (<24 mois) et/ou PROFESSIONNEL

7.5 % TTC du loyer annuel hors charges (TVA 20 %)

Recherche locataire + Etablissement du Bail + Etat des lieux, à la charge du preneur.

BAIL GARAGE, PARKING

Forfait de 60€ TTC, Etablissement du Bail + Etat des lieux, à la charge du locataire.

Forfait de 60€ TTC, Etablissement du Bail + Etat des lieux, à la charge du bailleur.

Honoraires de gestion locative:

Service INITIAL : 8,4 % TTC (7% HT + TVA 20 %)

Service CONFORT : 9,60 % TTC (8% HT + TVA 20 %)

Service PRIVILEGE : 10,8 % TTC (9% HT + TVA 20 %)

Aucune commission n'est due avant l'aboutissement d'une transaction.

Siret 507 880 342 00013 – Code APE 6831Z
Carte Professionnelle n°197 – Caisse de garantie CEGI 200 000€

www.century21.fr – www.toutsurlimmo.com